

# AVIS D'IMPÔT 2018

## TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

1219005625 0004

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

La loi rend obligatoire le règlement de cette somme par paiement en ligne ou par prélèvement.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. VIC-RABASTENS  
2 RUE DES ECOLES BP 90044  
65503 VIC EN BIGORRE CEDEX

eco' pLi 86 POITIERS PIC 20.09.18 C10202



1219005625 0004

SCI LE RANCH  
RTE DE RABASTENS  
65500 VIC EN BIGORRE

### Vos références

Numéro fiscal : 47 19 311 193 331  
Référence de l'avis : 18 65 4175392 47

Numéro de propriétaire : 460 +00331U

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 4101 PBB7KN  
SCI LE RANCH

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 10/08/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

### Votre situation

#### MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2018

1 058,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vous pouvez adhérer au prélèvement en renvoyant le talon d'adhésion ci-dessous au centre d'encaissement mentionné à l'aide de l'enveloppe retour jointe avant le 15/10/2018. Votre prélèvement sera effectué dès réception.

**ATTENTION : SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.**

Partie à détacher suivant les pointillés

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Comment payer vos taxes foncières ? »

Mandat de prélèvement SEPA récurrent : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFIP à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions de la DGFIP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA récurrent. Votre signature vaut autorisation pour débitier, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

FR76 1780 7000 3705 3211 0023 649  
SCI LE RANCH

SCI LE RANCH  
RTE DE RABASTENS  
65500 VIC EN BIGORRE

#### ADHÉSION AU PRÉLÈVEMENT

DGFIP ICS : FR46ZZ005002 TAXES FONCIERES  
18 65 4175392 47 C 221 2018 65032 15/10/2018 Montant : 1 058,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
TSA 30501  
94974 CRETEIL CEDEX 9

186541753925 SCI LE RANCH 17807000370532110023649

671110000145 02221318654175392470650320926206 105800

55032

Vos démarches

- ↪ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ↪ **Par courriel** : **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**
- ↪ **Par téléphone** : - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011\* - courriel : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3  
- Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ↪ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :  
Pour obtenir des réponses plus détaillées :
  - Sur le paiement de votre Impôt :  
TRES. VIC-RABASTENS  
2 RUE DES ECOLES BP 90044 65503 VIC EN BIGORRE CEDEX  
Tél : 05 62 96 71 79 Courriel : t065032@dgfip.finances.gouv.fr
  - Sur le montant de votre Impôt :  
SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN  
65023 TARBES CEDEX 09  
Tél : 05 62 44 40 59 Courriel : sdf.hautes-pyrenees@dgfip.finances.gouv.fr

\* (Service 0,06 €/min + prix appel)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 460 VIC-EN-BIGORRE

TF 2018		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2017		17,14 %	%	2,89 %	24,69 %	%	%	%		
Taux 2018		16,84 %	%	2,89 %	24,69 %	0,205 %	%	%		
Adresse		6 RTE DE RABASTENS								
Propriétés bâties	Base ①	2226		2226	2219	2226				
	Cotisation	375		64	548	5				
	Cotisation lissée ②	351		56	524	5			936	
	Adresse									
	Base ①									
	Cotisation									
	Cotisations									
	2017	669		110	963	-	477			
	2018	351		56	524	5			936	
Variation		-47,53 %	%	-49,09 %	-45,59 %	- %	-100 %	%		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés non bâties	Taux 2017	58,35 %	%	11,92 %	62,72 %	%	27,50 %	%		
	Taux 2018	57,32 %	%	11,92 %	62,72 %	0,758 %	27,20 %	%		
	Bases terres non agricoles									
	Bases terres agricoles	87		87			109			
	Cotisations	2017	50		10			29		
		2018	50		10			30		90
Variation		0 %	%	0 %	%	%	+3,45 %	%		
Dégrèvement jeunes agriculteurs					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles commune	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base « État »							Droit proportionnel :			
Base « Collectivité »							Droit fixe :			
Il est rappelé qu'un lissage de + 10 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur augmentation sur 10 ans. La base communale des terres agricoles exonérée est de 22 €						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			32	
						Dégrèvement « Habitation principale »				
						Dégrèvement JA « État »				
						Dégrèvement JA « Collectivité »				
Références administratives : 650 50 021 032 460 460 H N						<b>Montant de votre impôt :</b>			<b>1058</b>	

A  
1530-111-K - IMPRIMERIE NATIONALE - 2018 01 61422 ND - Septembre 2018 - 2018-05-PF-003-843